



Durée : 2 JOURS (14 HEURES)

Participants

2 personnes min
12 personnes max par session (2 corps de métiers différents)

Public concerné :

Tout personnel encadrant des GIES 1 intervenant sur site industriel
Toute personne autonome intervenant sur un site industriel

Prérequis

- Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)
- Avoir un certificat GIES1/N1 ou GIES2/N2 en cours de validité.

Méthodes et Moyens

A travers de nombreux supports pédagogiques (projection d'un diaporama et de vidéos GIES, documents...), notre formateur, habilité GIES Niveau 2 et technicien expérimenté dans la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

- Cette formation fait l'objet d'une évaluation finale à l'issue de l'étude de cas et du test de contrôle de connaissances par questionnaire GIES avec questions éliminatoires.
- En cas de réussite à l'évaluation finale, une attestation de formation est remise à l'employeur, ainsi que la carte GIES.
- La validité de la formation est de 4 ans.

Lieu de la formation

Au sein de l'agence labellisée par le Mase Méditerranée Giphise pour le GIES

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Le Décret 92-158 du 20/02/1992 traite des interventions réalisées par des entreprises extérieures, dans une entreprise utilisatrice. Cette formation est exigée sur les sites industriels faisant intervenir des entreprises extérieures, notamment dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries dépendant de FRANCE CHIMIE ou de l'UFIP.

OBJECTIFS :

Savoir évaluer les risques en permanence
Savoir Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
Savoir transmettre les informations à son équipe et s'assurer de la compréhension

PROGRAMME :

- INTRODUCTION/LANCEMENT
 - Organisation
 - Tour de table
 - Objectifs de la formation
 - Test de positionnement et discussion
- CONTEXTE REGLEMENTAIRE
 - Accident du travail et maladie professionnelle
 - Définitions et Statistiques
 - Origines des accidents
 - Conséquences humaines, matérielles et économiques
 - Analyse de l'accident /incident/presqu'accident
 - Contexte réglementaire
 - Principes Généraux de la prévention
 - Réglementation relative à l'intervention des entreprises extérieures (PDP)
 - Articulation avec le Document Unique, le PPSPS et le protocole de sécurité
 - Responsabilité pénale
 - Responsabilités en fonction des niveaux hiérarchiques
 - Délégation de pouvoirs
 - Exemples de jurisprudence
 - Acteurs Internes et Externes de la sécurité
 - Organisation de la prévention par un système SSE : MASE/France CHIMIE

Au travers de l'étude de cas, les notions suivantes seront développées

- PREPARATION du chantier
 - Inspection commune / repérage environnement
 - Phasage et Mode opératoire
 - PDP
 - Risque de coactivité / interférence
- PENDANT le chantier
 - Autorisation de travail
 - Mise au travail
 - Gestion de la situation dégradée
- APRES le chantier
 - Clôture du chantier ...
 - Règles générales de prévention sur site MASE MEDITERRANEE GIPHISE
 - Evaluation des risques : Travaux dangereux - Santé au travail - Environnement
 - Plan de prévention / documents de travail
- Rôles et Missions du GIES 2
- Evaluation et Correction commentée en commun.